Image not found or type unknown

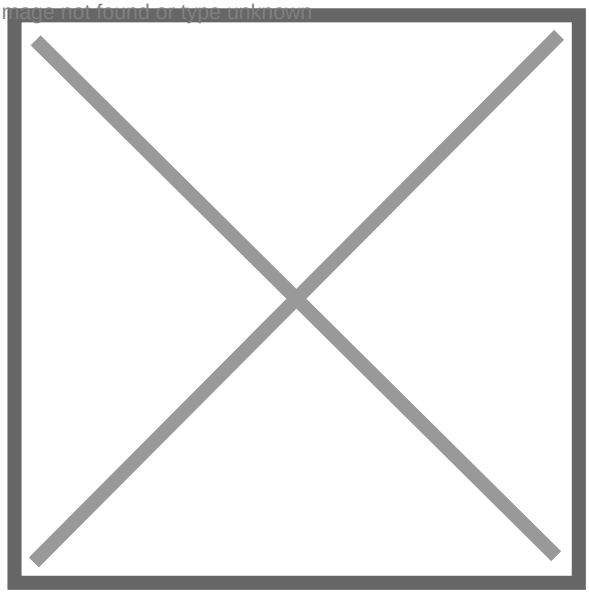

Interdit de crédit et fiché banque de france

Par **moutoussamy**, le **10/04/2009** à **14:58**

Bonjour,
j,ai contracté un crédit auto en 2007 d,un montant de 13.000 euros a ma banque.
après des problèmes personnels perte d,emploi,famillaux etc j,ai recommencé mon remboursement en mars 09 d,un montant de 400 euros par mois pour un montant restant de 9000 euros.
ma banque ma fiché interdit de crédit a la banque de france ,malgré la reprise du remboursement il refuse d,effectuer le défichage ont il le droit car je suis actuellement en création d,entreprise et cela me bloque .
merci d,avance pour votre réponse

Par **Patricia**, le **12/04/2009** à **11:28**

Bonjour OU bonsoir la Guadeloupe !

Les banques fichent FICP dès un retard de remboursement de crédit :

- + de 2 mensualités
- retard de paiement supérieur à 60 jours

Si en plus de cet incident, vous n'avez pas de dossier de surendettement en cours, le fichage est de 5 ans.

Le plus rapide pour en sortir, est :

- Régler les mensualités en retard
- Finir de rembouser en totalité le crédit
- Rachat de crédit FICP

Lisez : http://www.rachat-credit-ficp.com/credit/

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés